



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Liaison BAC PRO - BTS

*Accompagner les bacheliers professionnels
en sections de technicien supérieur*

Mai 2014

Table des matières

Préambule	2
Principes d'organisation	4
1. Informer et orienter les élèves de lycée professionnel.....	4
2. Animer le dispositif d'accompagnement dans les lycées professionnels et technologiques, dans les lycées polyvalents.....	5
3. Accompagner les élèves en classes de BAC PRO dans leur projet de formation au Brevet de Technicien Supérieur.....	5
4. Accueillir les bacheliers professionnels en BTS et les accompagner dans leurs études	6
5. Évaluer le dispositif et la plus-value apportée	7
Bibliographie.....	9

Préambule

En 2009, la rénovation de la voie professionnelle traduit la volonté de l'État d'inscrire les élèves qui choisissent le lycée professionnel dans une démarche de réussite : il s'agit de hausser le niveau général de formation en développant fortement l'accès au baccalauréat professionnel en 3 ans.

En complète cohérence avec les objectifs de Lisbonne et la Loi Fillon du 24 avril 2005, cette rénovation de la voie professionnelle a pour objectifs :

- de lutter contre les sorties sans diplômes ;
- d'augmenter le pourcentage d'élèves engagés dans la voie professionnelle arrivant au niveau IV.

Dans ce cadre, la réforme de 2009 s'est également traduite par la volonté d'augmenter progressivement le nombre de titulaires d'un baccalauréat professionnel, diplômés de l'enseignement supérieur.

Plus récemment, la loi du 8 juillet 2013 dite loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République réaffirme cet objectif à travers la valorisation de l'enseignement professionnel alors que la loi du 22 juillet 2013 sur l'enseignement supérieur et la recherche prend acte du nombre croissant de bacheliers professionnels poursuivant leurs études dans l'enseignement supérieur.

Désormais, un certain nombre d'élèves ont donc la possibilité de poursuivre leur formation dans le supérieur à partir de la construction d'un projet, d'un parcours d'insertion plus long (« Le projet de poursuite d'étude est donc d'abord et surtout un projet de *meilleure* insertion professionnelle¹. ») et ce, même si la finalité de la voie professionnelle reste l'insertion professionnelle immédiate.

De fait, les élèves issus de la voie professionnelle sont de plus en plus nombreux à disposer du premier grade de l'enseignement supérieur, le baccalauréat, et sont de plus en plus nombreux² à faire valoir leur droit d'accès au post bac.

Néanmoins, si la demande de poursuite d'étude vers l'enseignement supérieur augmente, témoignant par là d'un relèvement des ambitions, il n'en demeure pas moins vrai que le taux d'abandon au cours de la première année de formation reste important et que le taux de réussite à l'examen des étudiants issus de la voie professionnelle est inférieur aux autres, même si celui-ci progresse sensiblement (taux d'abandon et de réussite plus ou moins importants selon les académies, les secteurs de formation et les spécialités d'origine)³.

¹ Se reporter au rapport de l'Inspection générale de l'administration de l'Éducation nationale et de la recherche, *Les parcours des élèves de la voie professionnelle*, Rapport - n° 2013-110, Décembre 2013, page 27 : « L'enseignement supérieur : un projet qui est d'abord un projet d'insertion professionnelle » ; page 41 « Conclusions et préconisations ».

² Cf. rapport de l'Inspection générale, *op. cit.*, pages 25-27 : « Partie 2 - 1. Des bacheliers professionnels de plus en plus nombreux à choisir et à être accueillis dans l'enseignement supérieur particulièrement en STS ».

³ Cf. rapport de l'Inspection générale, *op. cit.*, pages 31 et 32 : « 2.1.1. Une érosion importante notamment en première année de formation ; 2.1.2. Une réussite à l'examen en voie d'amélioration mais encore insuffisante et hétérogène ».

Pour expliquer ce phénomène, les arguments les plus fréquemment avancés sont :

- *le manque de capacité de travail individuel en dehors des heures de formation de la part des bacheliers professionnels ;*
- *le manque d'adaptation pédagogique des parcours de formation proposés en BTS ;*
- *le manque de liaison entre le lycée professionnel et le lycée technologique ;*
- *la rupture cognitive importante entre les modes d'apprentissages dans la voie professionnelle et ceux de la voie générale et technologique ;*
- *l'absence, en terminale professionnelle, de préparation spécifique à l'accès en BTS.*

L'accueil croissant des bacheliers professionnels en BTS représente donc un enjeu pédagogique considérable et exige dès lors une mobilisation pédagogique importante. Le système de formation doit alors intégrer dans son processus deux principes majeurs :

- l'information des élèves sur la poursuite d'étude la mieux adaptée à leur cursus scolaire ;
- la prévision des organisations et des modalités pédagogiques permettant à ces étudiants issus de baccalauréats professionnels de poursuivre en BTS avec les meilleures chances de réussite possible.

Ce vade-mecum a donc pour objectif essentiel d'accompagner les équipes dans la mise en œuvre et le suivi d'un dispositif favorisant la liaison BAC PRO - BTS.

Principes d'organisation

La réussite des bacheliers professionnels en classes de BTS nécessite une préparation particulière et une organisation spécifique. Pour une réelle efficacité, celles-ci doivent être menées de manière longitudinale, de part et d'autre de la formation : avant le baccalauréat, au lycée professionnel ; après l'obtention du diplôme, en sections de technicien supérieur. Portée par le chef d'établissement ou son adjoint, le chef de travaux, le CPE, le COP et les enseignants motivés par cette action, la liaison BCP - BTS dans les parcours de formation des élèves doit faire partie du projet d'établissement.

1. Informer et orienter les élèves de lycée professionnel

La première mission des équipes en lycée professionnel est d'informer et orienter les élèves qui par leurs capacités ou par leur volonté souhaitent poursuivre en classes de BTS.

Cette mission s'articule autour de deux actions essentielles :

- connaître les éléments de contexte local : le nombre de vœux 1 ; le nombre de propositions en procédure normale sur spécialité acceptée ; le nombre de propositions acceptées en procédure normale, données issues du portail APB. La mise en place d'un tel tableau s'avère être un réel outil de pilotage dans la mise en œuvre d'une liaison BAC PRO – BTS et une garantie indispensable dans la réussite des parcours des bacheliers professionnels ;
- connaître et maîtriser la procédure APB afin de mieux conseiller les élèves dans cette tâche complexe.

À ces actions s'en ajoutent d'autres :

- En classe de première :
 - o donner une information complète à tous les élèves en leur présentant les poursuites d'études possibles en BTS en lien avec le BAC PRO, mais également en lien avec les métiers concernés. Cette information doit être menée par différents acteurs : les conseillers de l'information et de l'orientation, les professeurs de LP et de BTS, des professionnels qui pourront évoquer les éléments concrets de ces formations professionnalisantes en termes de métiers, d'insertion, de débouchés, de salaires ou bien encore de perspectives d'évolution, d'anciens élèves de BAC PRO qui parleront de leur cursus en BTS ;
 - o émettre un avis lors du dernier conseil de classe sur la possible poursuite d'études des élèves qui en expriment le souhait ;
 - o préparer dès la fin de l'année, pour ces élèves, l'organisation de cette orientation vers le BTS.
- En classe de terminale :
 - o accompagner le choix de l'orientation par la mise en place de mini-stages pour découvrir le statut d'étudiant, la formation, les enseignements les plus caractéristiques, les métiers visés ;
 - o informer les élèves sur la démarche d'obtention d'une bourse.

2. Animer le dispositif d'accompagnement dans les lycées professionnels et technologiques, dans les lycées polyvalents

La préparation des élèves de baccalauréat professionnel à l'entrée en BTS nécessite que :

- les enseignants de la voie professionnelle mesurent les exigences attendues des élèves en classes de BTS ;
- les enseignants de BTS soient convaincus de la possible insertion des élèves de lycée professionnel en sections de technicien supérieur.

Pour cela, il convient de créer un partenariat entre lycée professionnel et lycée technologique en suscitant la coopération des deux directions des lycées, en général, et des deux équipes enseignantes, en particulier.

Le partenariat entre les équipes enseignantes peut prendre diverses formes :

- favoriser une lecture croisée des référentiels et des programmes ;
- réfléchir aux différences de pédagogie, notamment en termes d'organisation du travail et de méthodologie, entre les deux cycles ;
- permettre aux professeurs de BTS d'intervenir en BAC PRO ;
- permettre aux professeurs de BAC PRO d'assister à des séances en BTS.

Ces actions peuvent se faire dans le cadre d'un réseau d'établissements, ou au sein du lycée polyvalent, quand ce dernier propose une section de BTS. La structure même de ces établissements polyvalents favorise considérablement les possibilités de travail en commun.

3. Accompagner les élèves en classes de BAC PRO dans leur projet de formation au Brevet de Technicien Supérieur

L'orientation des élèves de lycée professionnel vers la voie supérieure exige un accompagnement pédagogique qui ne saurait être efficace sans un positionnement des compétences, au regard du niveau d'exigences du BTS visé.

Les atouts des bacheliers professionnels pour s'inscrire en BTS résident dans leur maîtrise des enseignements professionnels. C'est en enseignement général et, en particulier, en mathématiques que l'effort à porter est le plus important. Les faiblesses identifiées dans ces matières constituent en effet un frein majeur à la réussite de ces bacheliers dans le post-bac.

Dès lors, ce positionnement permet l'élaboration d'un parcours de formation qui pourra être proposé, certes dans le cours ordinaire de la classe, mais notamment dans le cadre de *l'accompagnement personnalisé* voire dans celui des *enseignements généraux liés à la spécialité*.

Dans cette perspective, l'accompagnement personnalisé peut revêtir plusieurs modalités :

- un renforcement en enseignement général (en veillant toutefois à ce que les séances d'accompagnement n'aient pas vocation à apporter des contenus, mais à donner à l'élève les moyens d'appréhender les enseignements sous un aspect conceptuel) ;

- un développement des compétences transversales, en lecture rapide de documents, en prise de notes, en rédaction de comptes rendus ;
- une initiation au travail en autonomie ;
- une initiation aux travaux personnels réguliers.

La mise en place d'un parrainage, peut également favoriser cette préparation à l'entrée au BTS. Il peut être exercé soit par :

- des enseignants des domaines généraux et professionnels des classes de baccalauréat professionnel ;
- des étudiants des classes de BTS de la filière concernée.

Le positionnement de l'élève et les travaux conduits dans le cadre de l'accompagnement peuvent être consignés dans un carnet de bord ou d'un portfolio facilitant ainsi la liaison BAC PRO – BTS.

À ce stade, un point de vigilance est à signaler : en classes de baccalauréat professionnel, il ne s'agit pas de focaliser sur la liaison entre le baccalauréat professionnel et le BTS aux dépens des « autres » élèves de la voie professionnelle, ceux qui ne désirent pas poursuivre, creusant encore les écarts et les risques de décrochage et de sorties sans qualification dans le cycle préparant au baccalauréat professionnel.

4. Accueillir les bacheliers professionnels en BTS et les accompagner dans leurs études

La réussite des élèves et la réduction des sorties en cours de formation tout au long de leur parcours requiert une stratégie volontariste d'accompagnement.

Parmi ces stratégies, la première à privilégier est celle de la politique d'accueil de l'établissement : elle s'avère essentielle à la réussite des élèves. Réserver un temps à l'accueil en début de première année doit permettre aux bacheliers professionnels :

- d'appréhender son nouveau statut d'étudiant qui, à ce niveau, requiert une nouvelle posture fondée sur l'autonomie et la responsabilité ;
- de cerner les objectifs de la formation et le métier visé.

L'intervention de professionnels, d'étudiants de deuxième année, d'anciens élèves, jeunes techniciens supérieurs peuvent contribuer à renforcer le choix des bacheliers en leur donnant dès l'entrée des perspectives d'avenir.

Un nouveau positionnement en début d'année (enrichi du carnet de bord ou du portfolio élaboré au LP) s'avérera nécessaire afin d'apprécier les atouts et les besoins de ces nouveaux étudiants, de leur permettre de mesurer le travail à fournir et de leur proposer une stratégie d'accompagnement. Aussi celle-ci ne saurait-elle se réduire à des cours supplémentaires cherchant à combler les carences et les lacunes supposées. Dans une logique positive, partant de l'identification des acquis et des compétences à renforcer, il s'agit d'organiser un accompagnement qui, adapté aux besoins des élèves, respecte les objectifs généraux de la formation.

Ce dispositif qui pour l'essentiel s'inscrit dans la première année doit progressivement amener le bachelier professionnel à adopter le régime naturel d'un BTS. Aussi ne saurait-il faire l'économie d'une organisation particulière y compris dans les BTS rénovés qui comptent désormais des heures d'*accompagnement personnalisé*. Pour exemples :

- construire des emplois du temps différents pour ces étudiants, avec la même quotité horaire, mais qui permettent une prise en charge particulière et un parcours où les disciplines à renforcer sont identifiées. L'établissement peut envisager de réduire la période de stage de première année, dans la limite de la réglementation, et proposer du soutien dans les disciplines où les besoins sont les plus importants ;
- constituer des groupes à effectifs réduits pour faciliter l'individualisation des parcours ;
- aménager des phases de travail avec un programme prévisionnel, modulé en fonction des acquis et de ce qui reste encore à acquérir.

Par ailleurs, il semblerait que la réussite de ces parcours passe également par des rencontres systématiques et programmées entre les étudiants issus de BAC PRO et une personne de l'équipe enseignante ou de l'équipe de direction, qui serait référent pour ces étudiants. Ces rencontres auxquelles peuvent s'ajouter des entretiens individuels seront construits autour du projet commun de réussite des étudiants. Organisées autour de l'acquisition progressive des compétences, elles permettent d'explicitier les protocoles mis en place, de mettre en avant les possibilités de remédiations éventuelles, et quoi qu'il en soit, d'éviter l'érosion et de lutter contre l'échec.

Dans le même ordre d'idée, on peut envisager, indépendamment, un conseil des professeurs qui, face à l'hétérogénéité nouvelle des profils, doivent relever un réel défi pédagogique (la croissance du nombre de bacheliers professionnels modifie en effet incontestablement les équilibres entre les différents bacheliers au sein des classes de BTS qui deviennent plus hétérogènes, en particulier en STS). Ces conseils seront alors un moyen de réfléchir à la mixité des publics qui, mis en synergie, peut représenter aussi un atout pédagogique.

Quoi qu'il en soit, ces différentes stratégies devront intégrer l'évaluation et ce, selon deux modalités :

- une évaluation formative afin d'apprécier les acquis de l'étudiant et de le positionner dans sa progression ;
- une évaluation sommative afin de le positionner en référence au niveau de performance fixé par l'examen.

5. Évaluer le dispositif et la plus-value apportée

La mise en place d'un tel dispositif qui engage, dans une sorte de contrat lycées professionnels et lycées technologiques pour la réussite des élèves de la voie professionnelle, doit inclure les éléments de son évaluation pour davantage d'efficacité et de cohérence.

Trois éléments sont nécessaires pour conduire cette évaluation :

- *Des indicateurs précis de flux et de parcours : combien compte-t-on de bacheliers professionnels par spécialité ? Y restent-ils jusqu'à la date du diplôme de fin de deuxième année ? Quel est le profil de ceux qui ont décroché avant ?*

- *Des analyses du dispositif : les bacheliers ont-ils été bien préparés en terminale à entrer en BTS ? Sont-ils accueillis, particulièrement en première année, sur le plan pédagogique ? Sur quels besoins effectivement diagnostiqués fait-on porter les pratiques pédagogiques innovantes de préparation en terminale ou d'accueil en première année ?*
- *Des indicateurs de taux de réussite au diplôme : le taux de réussite rapporté à l'origine des étudiants ne suffit pas à mesurer les résultats d'un dispositif favorisant la liaison BAC PRO – BTS. Il faut mettre en relation les dispositifs mis en place, l'érosion des parcours, le taux de réussite au diplôme.*

Bibliographie

- CHARLOT Bernard, *Le Rapport au Savoir en milieu populaire – une recherche dans les lycées professionnels de banlieue*, Anthropos, 1999.
- BERNARD Pierre-Yves, TROGER Vincent, *Le baccalauréat professionnel en trois ans : une nouvelle voie d'accès à l'enseignement supérieur ?*, Notes du CREN n° 3, mai 2011.
- TAILLARD Philippe, « Quand les enseignants collaborent – Construire une passerelle bac pro – BTS », revue *technologie*, n° 188, novembre-décembre 2013.
- Rapport de l'Inspection générale de l'administration de l'Éducation nationale et de la Recherche, *Les parcours des élèves de la voie professionnelle, Évolutions des parcours depuis la mise en œuvre de la rénovation de la voie professionnelle et nouveaux enjeux*, Rapport n° 2013-110, décembre 2013.